
Compte-rendu de l'atelier santé et territoire - Mardi 2 février 2021

L'atelier du mardi 2 février 2021 s'est tenu dans le cadre de la post concertation CNDP. Il s'est déroulé en ligne sous forme de réunion Zoom, afin de respecter les règles sanitaires en vigueur (Covid-19).

Dédié à la présentation de l'état des lieux de l'offre de soins à Saint-Ouen-sur-Seine et des évolutions prévues dans le cadre du projet CHUGPN, il a réuni une soixantaine de participants :

- Les représentants de la maîtrise d'ouvrage, Jean-Baptiste HAGENMÜLLER, directeur délégué de l'AP-HP, Elise BEROLLATI, chef de projet adjoint du projet de Campus, et Nadège CAUCHOIS-JANNOT, directrice de cabinet de la présidence d'Université de Paris ;
- Les représentants de l'Agence régionale de Santé d'Ile-de-France, Laure-Anne SCHERRER, responsable du département d'établissement de santé et stratégie territoriale, et Colette BŒUF responsable du pôle offre de soins et médico-social ;
- Le docteur Mohad DJOUAB, directeur de la santé de la ville de Saint-Ouen-sur-Seine ;
- Katy BONTINCK, première adjointe en charge de la santé, du logement, de la lutte contre l'habitat indigne et de la rénovation urbaine de la Ville de Saint-Denis, Vice-présidente en charge de la rénovation urbaine et de la lutte contre l'habitat indigne à Plaine Commune ;
- Fatima OUASSAK, garante CNDP.

Plusieurs canaux ont été utilisés pour annoncer la réunion :

- Invitation adressée par mail (liste de plus de 7000 contacts, mise à jour au fil de la post-concertation), avec une relance ;
- Information sur les sites Internet du projet, de l'AP-HP et d'Université de Paris ;
- Information sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) de l'AP-HP et d'Université de Paris ;
- Relais sur le site Internet de la Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine.

Les échanges ont fait l'objet de nombreuses réactions dans le chat, qui portaient essentiellement sur l'opportunité du projet et la privatisation de la santé.

INTRODUCTION PAR LES MAÎTRES D'OUVRAGE

Cet atelier a été souhaité par les maîtres d'ouvrage en complémentarité des autres réunions de la post-concertation, pour traiter le cœur du projet : la réponse en matière de santé sur le territoire. Cet atelier s'inscrit dans le prolongement d'une réunion de 2019 qui s'était tenue sur ce sujet avec les professionnels de santé.

Le projet de campus hospitalo-universitaire est conçu pour contribuer à l'amélioration de l'offre de santé dans le nord du Grand Paris en installant un équipement de 1,3 M€ en Seine-Saint-Denis autour de 2 axes interdépendants :

La première dimension concerne l'hôpital en lui-même. Une organisation différente des services, des parcours de soins et des modes de prise en charge doit permettre d'améliorer la réponse de l'hôpital, alors mieux adapté aux besoins des années à venir. La question du nombre de lits adaptés à ce projet médical est importante. Suffisamment pour que l'AP-HP ait pris l'initiative de proposer et d'obtenir la validation de 3 unités (90 lits) supplémentaires. Cela ne clôt pas les questionnements sur le capacitaire, comme vu lors du précédent atelier du 19/01.

La place de ce nouvel hôpital dans le système de soins du nord de la métropole du Grand Paris est une deuxième dimension essentielle. Un tel équipement ne peut se concevoir et réussir son implantation

que comme un maillon d'une chaîne d'acteurs de soins. Le CHU doit devenir l'un des acteurs du parcours de soins sur le territoire. Sa réussite passe autant par les liens renforcés et renouvelés avec les professionnels de la ville et les autres établissements, que par ses propres atouts. L'offre doit se développer en amont pour éviter certains recours à l'hôpital et en aval, les filières de ville et de suite doivent également pouvoir mieux répondre pour faciliter la sortie de l'hôpital. Cela suppose une collaboration qui se réinvente entre les acteurs de santé.

C'est cet aspect du projet, moins souvent abordé, qui est l'objet de cet atelier : quels sont les domaines de prise en charge ? Comment les étapes du parcours de soins doivent être travaillées et améliorées collectivement dès maintenant pour avoir des résultats à la fois à court terme et dans la perspective d'une offre beaucoup plus développée et mieux coordonnée en 2028 ?

TEMPS D'EXPRESSION DU PUBLIC

1. Activité Nuage de mots

Il a été proposé aux participants de faire part de leur perception et de leur retour d'expérience quant à leur parcours de soins dans leur quotidien. Ils ont pour cela été invités à réaliser deux nuages de mots.

1^{er} nuage de mots : Qu'est-ce qui est satisfaisant dans votre parcours de soins à Saint-Ouen-sur-Seine ?



Les mots qui reviennent le plus :

- Connecté : connecter l'hôpital à l'offre de soin de la ville
- La performance
- La bonne prise en charge
- La diversité des spécialités
- La richesse de l'offre de soins

2^{ème} nuage de mots : Qu'est-ce qui doit être amélioré dans votre parcours de soins ?



Les mots qui reviennent le plus :

- Les effectifs des soignants
- Le nombre de spécialistes
- Le nombre de lits

2. Temps d'échange : à l'issue de cette activité Nuage de mots, les participants qui le souhaitent ont pu s'exprimer.

Madame Yasmina KETAL, infirmière à l'hôpital de la Fontaine à Saint-Denis, a rappelé que ce projet s'inscrit dans un territoire déficitaire en offre de soin, en capacités de lits d'hôpitaux, en médecins généralistes dont le nombre diminue plus vite que dans le reste du pays depuis 2012. Bien qu'elle soit enthousiaste à l'idée qu'un projet hospitalo-universitaire soit créé à Saint-Ouen, elle craint néanmoins que les capacités d'accueil des urgences ne soient suffisantes. Elle s'interroge sur la capacité de l'ambulatorio à pallier les soins normaux sans altérer la qualité de la prise en charge des patients séquanais-dyonisiens.

Jacqueline Rouillon-Dambreville, ancienne maire de Saint-Ouen, souhaite compléter le premier nuage de mots sur les aspects satisfaisants du parcours actuel de santé, avec le mot « gratuité ». L'offre publique et gratuite dans le parcours de soins est assez précieuse et il faut la maintenir.

Nicolas DEFOOR, habitant de Saint-Ouen et médecin à l'hôpital de la Fontaine, regrette que le projet soit davantage centré sur l'aspect hospitalier que sur l'aspect territorial. D'après lui, le rééquilibrage hospitalier ne peut pas se faire au vu des suppressions de lits et de services. Il estime que l'offre de soins du futur CHU ne sera pas un facteur attractif pour d'autres médecins généralistes et praticiens. Il s'appuie sur l'exemple de Bobigny où, malgré la présence d'une faculté de médecine, est, selon lui, un désert médical en termes de généralistes.

Olivier MILLERON, cardiologue à l'hôpital Bichat interroge la maîtrise d'ouvrage et l'ARS sur les types d'activités qui vont être directement concernées par la suppression de 300 lits, ainsi que sur les critères et la méthodologie employée dans le choix des lits supprimés.

SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS DE L'ARS ET DE L'AP-HP

- **Présentation de l'état des lieux de l'offre de soins à Saint-Ouen-sur-Seine par l'ARS**

Madame Colette BŒUF a présenté l'offre de soins à Saint-Ouen-sur-Seine en revenant sur la pratique d'un exercice collectif des médecins généralistes et sur les nombreux financements de l'ARS pour faciliter l'implantation de généralistes, de maisons de santé pluriprofessionnelles et permettre le développement de postes partagés entre la ville et l'hôpital.

Madame Laure-Anne SCHERRER a présenté l'offre de soins hospitalière à Saint-Ouen ainsi que l'impact de l'installation du CHU Grand-Paris-Nord en Seine-Saint-Denis. Elle a rappelé que le projet cherche à rééquilibrer l'offre de soins au profit de la Seine-Saint-Denis.

- **Présentation des évolutions prévues dans le cadre du projet CHU Grand Paris Nord**

Madame Elise BEROLLATI pour l'AP-HP a rappelé les fondamentaux du projet. Elle a également illustré par des cas concrets diverses situations dans lesquelles les partenariats ville-hôpital pourraient être développés et/ou renforcés.

→ Les présentations de l'ARS et de l'AP-HP sont disponibles sur le site internet du projet.

SYNTHÈSE DE L'INTERVENTION DU DOCTEUR MOHAD DJOUAB

Le Docteur Mohad DJOUAB a rappelé que la ville de Saint-Ouen-sur-Seine est marquée par l'existence de centres de santé, ce qui témoigne du fait que le territoire dans lequel va s'implanter le futur CHU est historiquement engagé dans l'accès aux soins pour tous, y compris les plus vulnérables. En effet, les médecins sur le territoire sont difficilement consultables après 20h et SOS médecin ne se déplace pas sur la ville de Saint-Ouen. Il y a donc une inégalité d'accès aux soins d'urgence à domicile la nuit.

Il a insisté sur la volonté partagée de la ville de Saint-Ouen et de l'AP-HP d'améliorer la qualité des soins et la santé des populations du territoire qui cumulent tous les marqueurs défavorables. Une maison médicale de garde pourrait être créée dans le cadre d'un partenariat avec l'hôpital, dans laquelle les médecins recevraient des patients de 20h à minuit. L'arrivée du futur CHU constitue un lien de renforcement de l'attractivité du territoire : de nombreux soignants et médecins ont profité du partenariat entre l'hôpital et les maisons de santé de Seine-Saint-Denis pour s'implanter à l'issue de leur formation sur le territoire.

Il ajoute par ailleurs que les défis à relever, au travers de ce projet, sont celui de la démographie médicale et celui de maintenir sur le territoire une diversité de spécialités médicales. Il est nécessaire pour cela de privilégier les partenariats entre la médecine de ville et l'hôpital y compris pour l'écriture conjointe du projet de santé (dans le domaine ambulatoire à venir notamment).

Le docteur DJOUAB a également rappelé que la question du vieillissement de la population est une question cruciale et que fluidifier les parcours d'accès aux soins pour les personnes âgées est indispensable ; en 2019, 150 personnes âgées sont décédées aux urgences par manque de fluidité.

TRAVAIL EN SOUS-GROUPE

L'analyse des nuages de mots a permis de faire émerger deux propositions de thématiques :

- Quel(le)s actions/outils permettraient d'optimiser encore plus le parcours de soins des Audoniens ?
- Quelle organisation des acteurs et du territoire pour faciliter l'accès aux soins ?

Invités à voter pour la thématique à approfondir dans les sous-groupes, les participants ont retenu la deuxième : Quelle organisation des acteurs et du territoire pour faciliter l'accès aux soins ?

Les participants ont été répartis en 3 sous-groupes afin de faire part de leurs idées sur cette thématique à l'aide de l'outil tableau de la plateforme Web Beekast.

SYNTHÈSE DES IDÉES DU GROUPE 1

Ce groupe a réuni 14 participants.

- L'organisation et le lien entre les médecins et les autres acteurs du territoire : Certains participants souhaitent que les communautés professionnelles de santé soient développées et encouragées. D'autres ont souligné le caractère intéressant et enrichissant de la formation partagée entre la ville et l'hôpital des professionnels de santé. La démarche de partenariat entre la ville et l'hôpital et la double compétence des professionnels de santé (entre ville et hôpital) est encouragée.

Ces liens peuvent se traduire de la manière suivante : réfléchir à la communication avec la médecine de ville lors des sorties d'hospitalisation ou des soins ambulatoires, la mise en place de partenariat renforcé entre l'AP-HP et le Centre municipal de santé.

- Parcours de soins :
Pour améliorer le parcours de soins, est proposé un système de téléconsultation en amont de la prise en charge à l'hôpital.
- Le partage d'informations :
La question de la connectivité numérique et de la mise en place d'un dossier patient partagé entre l'hôpital et les centres de santé de la ville a été soulevée de nombreuses fois.
- Des contributions ont porté sur l'opportunité du projet et sur le capacitaire, avec le souhait du maintien des hôpitaux Bichat et Beaujon et la création d'un hôpital supplémentaire.

SYNTHÈSE DES IDÉES DU GROUPE 2

Ce groupe a réuni 13 participants.

- Coordination entre les acteurs :
La question de la coordination et de la communication entre les acteurs de santé de la ville et les acteurs hospitaliers a été évoquée et souhaitée.
Les participants ont aussi souhaité que des dispositifs de prévention des maladies soient mis en place en amont des soins.
Il a aussi été question de la mise en place d'un projet médical pour le territoire.
- Communication vers les territoires et les usagers :
A été évoquée la volonté que des indicateurs de santé du territoire soient publiés régulièrement : nombres de médecins, paramédical, lits, espérance de vie.
- Association des acteurs citoyens :
Les participants ont proposé d'inclure des usagers dans les différentes instances sanitaires.

SYNTHÈSE DES IDÉES DU GROUPE 3

Ce groupe a réuni 14 participants.

- Soins de ville :
Proposition de création d'une maison médicale de garde sur le modèle de celle de Saint-Denis pour les consultations de 20 h à minuit et le week-end, effectuées par des généralistes de Saint-Ouen.
D'autres participants proposent que des équipes d'intervention à domicile soient développées. La question de la coordination des soins entre ville et hôpital est aussi apparue lors des échanges.
- L'éducation thérapeutique :
Elle pourrait être effectuée conjointement par des médecins spécialistes et généralistes, avec l'intervention de paramédicaux (kinésithérapeutes, infirmiers, psychologues...)
- Parcours et collaboration :
Afin de favoriser les échanges entre les acteurs de la santé, certains participants proposent la diffusion d'un « annuaire de correspondants » aux divers professionnels de santé, avec les numéros de portable de chacun.

En plénière, chaque groupe a restitué ses travaux afin de permettre une lecture croisée des idées et des contributions.

INTERVENTION DE KATY BONTINCK

Madame Katy BONTINCK entend les inquiétudes des professionnels de santé qui se sont exprimés et rappelle qu'un travail de complémentarité et de cohérence des projets médicaux doit être mené pour mieux coordonner les acteurs médicaux en Seine-Saint-Denis.

Afin de répondre à l'ensemble des besoins médicaux des habitants de Seine-Saint-Denis, elle rappelle qu'il est important de diversifier les spécialités médicales et qu'il faut veiller à ce qu'aucune ne soit sur-représentée alors que d'autres seraient absentes.

Elle rappelle également l'importance de la question du rééquilibrage des lits dans le territoire de Seine-Saint-Denis qui, néanmoins, n'est pas la seule question importante à traiter dans le cadre de ce projet. Elle rappelle que dans le cadre de la crise sanitaire, les pathologies de diabète et d'obésité ont été des facteurs de comorbidité dramatiques. C'est pourquoi il est également important de travailler en amont sur la prévention pour éviter que certaines pathologies n'occupent des lits destinés aux maladies critiques, comme cela a pu être le cas lors de la crise du Covid.

Elle est très enthousiaste qu'un équipement de cette envergure se construise sur le territoire de la Seine-Saint-Denis et ajoute l'aspect symbolique de l'accès aux soins de qualité de l'autre côté du périphérique.

Elle s'associe à la position de l'ARS et de l'AP-HP en ce qui concerne la volonté de développer et d'être exigeant sur les partenariats entre la ville et l'hôpital.

INTERVENTION DE LA GARANTE

Madame Fatima OUASSAK s'est réjouie de la bonne tenue de l'atelier.

En réaction à certains commentaires dans le chat, la garante a rappelé que cet atelier s'inscrit dans le cadre de la post-concertation et que l'ordre du jour de l'atelier n'est pas de débattre de l'opinion positive ou négative de la tenue du projet, bien qu'elle rappelle que les avis divergents sont pris en compte. Elle insiste sur l'importance de la qualité de l'argument déployé. Il ne s'agit pas de voter pour ou contre le projet de CHU lors de cet atelier mais bien d'argumenter de manière construite afin que les maîtres d'ouvrage puissent prendre en compte au mieux les arguments étayés. Elle rappelle en outre que les décisions appartiennent aux maîtres d'ouvrage qui sont à l'écoute des échanges et des arguments.

CONCLUSION ET PRÉSENTATION DE LA SUITE DU TRAVAIL PAR LES MAITRES D'OUVRAGE

- Jean-Baptiste HAGENMÜLLER pour l'AP-HP

Monsieur Jean-Baptiste HAGENMÜLLER a rappelé que le sujet du capacitaire n'est pas clos et qu'il est toujours à l'étude. Il se réjouit que les échanges n'aient pas porté que sur cette problématique mais aient bien abordé une diversité d'aspects sur l'offre de soin. Il a remercié les contributions de tous à la thématique de travail en sous-groupe. Ces contributions seront étudiées.

Il a rappelé que l'Etat investit à hauteur d'un milliard trois cents millions d'euros sur un projet public qu'est le Centre hospitalo-universitaire Grand Paris Nord et regrette à ce titre que certains participants dans les échanges du chat fassent allusion à la privatisation de la santé.

En réponse à la question posée sur les suites, sur le déroulement du projet médical (évoqué par le docteur MILLERON), Monsieur HAGENMÜLLER a rappelé qu'un travail est en cours avec la communauté médicale.

Sur la question du capacitaire, la temporalité longue du projet a fait évoluer les besoins. Sous l'initiative de la maîtrise d'ouvrage, 90 lits supplémentaires ont été demandés à l'Etat et accordés, et la question du nombre de lits n'est pas figée et est encore à l'étude.

En ce qui concerne les effectifs, il a rappelé que cette question est aussi à l'étude et amenée à évoluer (comme les 90 lits supplémentaires l'ont déjà faite évoluer).

Monsieur HAGENMÜLLER a indiqué que par ailleurs, les éléments sur la stratégie de rééquilibrage de l'offre de soin et hospitalière dans le nord de Paris et la pertinence du projet en ce sens, seront mis sur le site internet du projet de Campus.

Des partenariats vont être renforcés avec l'hôpital Delafontaine (à Saint-Denis), avec la ville de Saint-Ouen-Sur-Seine et avec le CMS. Des liens seront mis en place entre les acteurs sociaux du territoire et les filières d'hospitalisation.

Par ailleurs, le partage des informations entre les acteurs de santé est crucial, par le canal numérique notamment. C'est une thématique sur laquelle des efforts supplémentaires seront fournis au vu des échanges de la réunion.

Enfin, en termes d'insertion urbaine, il rappelle que cet aspect important est encore à l'étude et que les remarques de chacun sont prises en compte.

Concernant les questions posées à l'issue de l'atelier du 19 janvier, Monsieur HAGENMÜLLER a indiqué que les réponses, qui relèvent parfois d'un aspect technique, seront mises à disposition sur le site internet du projet du CHU Grand Paris Nord.

- Nadège CAUCHOIS-JANNOT pour Université de Paris

Madame CAUCHOIS-JANNOT a salué le travail riche et constructif de l'atelier. Elle a indiqué qu'un atelier se tiendra le 2 mars sur les apports d'un Campus hospitalo-universitaire sur le territoire de Saint-Ouen, en formulant le souhait que des contributions aussi riches y soient apportées pour l'université.